



L'an deux mil vingt et un, le 30 juin à 18 heures, le Conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains (et visio-conférence), sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	09.

Date de 1ère convocation : 18 juin 2021

Date d'affichage :

<u>Présents</u> :	<i>Titulaires</i> : BRUN Pierre, DUMAZ Gérard, FABRE Maryse, FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, HAERINCK Sabrina, TICHKIEWITCH Serge, TRAHAND Cécile, VANIN Gaëtan. <i>Suppléants (votant)</i> :
<u>Excusés</u> :	BERTHOMIER Christian (pouvoir à C. TRAHAND), DUMAZ Régis (pouvoir à S. FERRARI), GINOLLIN Pascal (pouvoir à S. TICHKIEWITCH),
<u>Absents</u> :	GENNARO Alexandre, GOGNY Christian, LEOUTRE Jean-Marc, POMMAT Dominique, TURNAR Alexandre.

SEM DES BAUGES - TARIFS DES ACTIVITES HIVERNALES 2021-2022 (compétences optionnelles)

La présidente rappelle que la politique tarifaire relève de la compétence du conseil.

Pour le secteur Aillons-Margériaz, il est proposé la grille tarifaire relative aux activités 2021-2022 selon le tableau ci-annexé.

En conséquence, il est proposé d'approuver les conditions particulières applicables, ainsi que la grille tarifaire présentée.

Vu les statuts du Syndicat mixte des stations des Bauges,
VU le Code général des collectivités territoriales ;

Le conseil syndical, après en avoir délibéré à la majorité,

→ **APPROUVE les conditions particulières applicables et la grille des tarifs des activités hivernales tel que présentés pour le secteur Aillons-Margériaz ;**

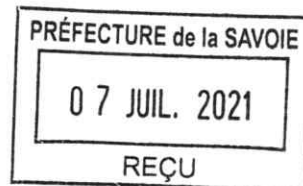
→ **DIT que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} septembre 2021.**

Fait à AIX-LES-BAINS, le 30 juin 2021

LA PRESIDENTE,
FERRARI Sandra



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le



☞ Votants :	12
☞ Pour :	11
☞ Contre :	1
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

TARIFS SKI ALPIN 2021-2022

Tarif de base toute la saison (référence Haute Saison)

Cas particuliers Basse Saison = lundi au vendredi hors vacances toutes zones

Version du 30/06/2021

AILLONS - MARGERIAZ 1400

Journée	Espace débutant (Tapis)												Année tarif valable jusqu'au 30 septembre	Année tarif de base, valable jusqu'au 30 septembre	Pass Bauges prévente jusqu'au 30 septembre	Pass Bauges prévente jusqu'au 30 septembre	
	2J Cons	3J Cons	4J Cons	5J Cons	6J Cons	7J Cons	8J Cons	9J Cons	10J Cons	11J Cons	12J Cons	AM 1000					
ADULTE - Tarif de base	26	22	50	70	91	112	127	139	147	162	177	192	207	240	350	280	380
JEUNE* / ETUDIANT / VERMEIL = JEV (jeune= 6 à 17 inclus) vermeil= 70 ans et +	22	20	42	58	77	96	108	118	124	137	150	163	175	190	280	220	320
ECO Cartes de réduction inter-CE - pas de vente en ligne	22	20															
ESPACE DEBUTANT TARIF UNIQUE : 4 H	-	12															
BAMBIN - de 6 ans	6																
Offre Tribu : 2 adultes + 2 forfaits tarif JEV = 1 gratuité forfait Adulte ou JEV uniquement sur web	-	-															
Réduction 50% - Handi (base journée Adulte)	13																Handi 190
ADULTE (vacances zone A + week-ends) : - 10%	23,4	19,8															
ADULTE (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) hors vacances zone A) : - 20 %	20,8	17,6															
ADULTE (mercredi hors vacances zone A) : - 30%	18,2	15,4															
JEUNE* / ETUDIANT / VERMEIL (vacances zone A + week-ends) : - 10%	19,8	18															
JEUNE* / ETUDIANT / VERMEIL (L.M, J, V) hors vacances zone A) : - 20 %	17,6	16															
JEUNE* / ETUDIANT / VERMEIL (mercredi hors vacances zone A) : - 30%	15,4	14															
Centrale de Réservation OT (2,3 et 7 jours) ECO HS	42	58	77	96	108	118											
>20 pers en HS	13	11	42	58	77	96	108	118									
> 20 pers en BS	9	8															
9 à 19 pers / ECO	22	20															
CLASSE de NEIGE BS (L, M, J, V)	6																
Scolaires Primaire pôt temps scolaire BS (L, M, J, V)	6																
Assurance Adulte - ski alpin journée et séjour	3	3	6	9	12	15	18	21	24	24	24	24	24	42 € (assurance liée au forfait choisi)			
INTEGRAL Garantie annulation avt et pôt le séjour (Pour l'OT)	3,7	3,7	7,4	11,1	14,8	18,5	22,2	25,9	29,6	33,3	37	40,7	44,4				
Nordique (chiens de traîneaux, luge, raquettes, hors RM)	1,4	1,4															
MONTEUR / Ski club Aillon-Margériaz / Enfants écoles communes support DS																	

TARIFS PARTICULIERS	Tantifs TTC		ANNEE	SAISON	SEMAINE HS	SEMAINE BS
	TVA 20 %	N°1				
Saison enfants Ski Passion ESF - Tarif avant le 30/11 et sur présentation facture	190	26 m²		1000	300	180
Pléion Gd Public : 2 TSF AM1000 ou TSD 1400	8	12 m²	750	500	100	50
Pléion : Tarif pour Handi/Bambin, TSF Rochettes ou tarif Groupe pour 2 TSF AM1000 ou TSD 1400	5					
Salle hors sacs pour client individuel AM 1000 (Adulte ou Jeune)	1,5	9 m²	500	330	60	30
Salle hors sacs pour groupes	1	6 m²	350	250	40	20
Salle hors sacs pour groupes journée	190	3 m²	250	150	20	10
Navette inter-sites : 1 aller ou 1 retour - Gratuité si achat d'un forfait séjour et saison	2					
Carte à puce (en cas de 1er achat)	1,5					
Duplicata / Oublié / Perdu : pour tous type et durée de forfait	3,5					
Espace Glisse						
Pays suspendu des géants						
Ski bus transport + titre de transport journée	24 €					

PRÉFECTURE de la SAVOIE
07 JUL. 2021
REÇU

CASIER AM 1400	Tantifs TTC		ANNEE	SAISON	SEMAINE HS	SEMAINE BS
	TVA 20 %	N°1				
Très Grand Casier	26 m²	N°1		1000	300	180
Grand Casier	12 m²	N°5	750	500	100	50
Moyen Casier	9 m²	2, 3 A, E, 4	500	330	60	30
Petit Casier	6 m²	N°3 B D	350	250	40	20
Très petit Casier	3 m²	N°3 F G	250	150	20	10
Consignes à ski	unité	11€ /jour				

06: 3 passages - 12€ : 8 passages - 11 et 5.5

Si chevreuil fermé Croû Gratuit
